

pose que la quantité de poisson prise sur les côtes s'est élevée à un tiers ; mais je vais prouver que plusieurs affidavits de ses propres gens portent, tout intéressés qu'ils soient, la capture à *environ une demie* ; quel,ques-uns de nos témoins l'ont élevé aux *neuf-dixièmes* : par conséquent, je crois que cette Commission peut, en toute sûreté, conclure que la quantité prise sur les côtes s'élève *aux trois quarts*.

Je prends l'affidavit No. 201, mentionné dans l'appendice M.

*M. Foster.*—Lisez-le tout entier.

*M. Thomson.*—Il se lit comme suit :—

“ Je, Roderick McDonald, de Low Point, N. E., étant assermenté, déclare et dis : Je demeure à Low-Point dans le comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. J'ai plus de trente ans et j'ai été employé à la pêche pendant environ douze ans ; j'ai discontinué il y a trois ans parce que le maquereau était devenu trop rare dans la baie et ne rapportait plus. La pêche au maquereau a beaucoup diminué pendant les six ou sept dernières années. La prise moyenne n'a pas dépassé, dans cet intervalle, la moitié de ce qu'elle était il y a huit ou dix ans. Durant certaines saisons le maquereau se tient plus au large ; dans d'autres, plus près de terre. A l'époque des chaleurs, il s'éloigne du rivage. La meilleure place que je connaisse pour la pêche du maquereau, est Bradley Bank, à environ vingt milles du Cap Nord, dans l'île du Prince Édouard. Quand le maquereau abonde, les Américains en prennent quelquefois les deux tiers au-delà d'une ligne tirée à trois milles du rivage ; mais pour établir une moyenne, je crois que dans les bonnes saisons, les Américains font une moitié de leur pêche en dedans et l'autre en dehors de la limite des trois milles.”

C'est la seule partie de cet affidavit qu'il me soit nécessaire de lire à présent.

*M. Foster.*—Rappelez-vous que M. McDonald est no-écossais.

*M. Thomson.*—Et Pattilo également.

*M. Foster.*—M. McDonald demeure à la Nouvelle-Ecosse, et c'est-là que son affidavit a été donné.

*M. Thomson.*—Peu importe où l'affidavit a été donné ; il est ici parmi ceux produits par le gouvernement américain, qui doit accepter ce document, tel que soumis. Le conseil des Etats-Unis n'était pas obligé de produire cet affidavit s'il n'en aimait pas la teneur ; mais l'ayant fait, il doit en subir les conséquences.

*M. Foster.*—Ce raisonnement est juste.

*M. Thomson.*—George Critchett. dûment assermenté, dit :—

“ Je demeure à Middle Milford, dans le comté de Guysboro, Nouvelle-Ecosse. J'ai 37 ans ; depuis l'âge de dix-huit ans, à l'exception des quatre dernières années, j'ai été employé à faire la pêche du maquereau et de la morue, la plupart du temps sur des vaisseaux américains. J'ai discontinué, parce que, depuis plusieurs années, la pêche du maquereau a été, comme elle l'est encore, peu productive. Je retournerai faire la pêche aussitôt que le maquereau reparaitra en plus grande abondance. Dans les années passées, il y a dix ans ou plus, la moyenne des maquilleurs américains, durant la saison de la pêche, était, je crois, de 300. Pendant cette même période, il y avait environ trente ou quarante navires provinciaux dans le golfe St. Laurent. Le nombre des vaisseaux américains ci-dessus mentionné, s'entend des vaisseaux qui étaient dans le golfe St. Laurent. Dans les années antérieures à la dernière décade, la prise moyenne du maquereau a été de deux chargements par vaisseau. Durant les six ou sept dernières années, les vaisseaux ont à peine fait une moyenne d'un chargement par saison. Je crois que le maquereau fréquente les lieux où il trouve la meilleure et la plus abondante nourriture, et que le vent, lorsqu'il souffle du rivage, chasse vers le large le petit poisson dont le maquereau se nourrit ; alors celui-ci le suit, de même qu'il suivra à de grandes distances une flotte qui lui jette beaucoup d'appâts. Au temps où je faisais la pêche, nous prenions plus de poisson en dehors qu'en dedans de trois milles de la côte. Selon moi, la moyenne du maquereau qui se prend dans le golfe, au-delà de la limite des trois milles est d'environ la moitié ou les deux tiers du produit total.”